



**COMPTE-RENDU**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ**

**Mardi 15 mars 2016**

Saint-Gervais-sous-Meymont

Fait à Saint-Gervais-sous-Meymont,  
le 21 mars 2016

La Présidente de la Maison du tourisme

Corinne MONDIN

## PARTICIPANTS

---

### Présents

#### Membres de droit

Philippe BOUARD : communauté de communes Livradois Porte d'Auvergne  
Josiane COMBRIS : communauté de communes du Haut-Livradois  
Daniel FORESTIER : communauté de communes du Pays d'Ambert  
Bernard GARCIA : communauté de communes Entre Allier et Bois Noirs  
Michel GONIN : communauté de communes du Pays de Courpière  
Xavier GUYONNET : communauté de Communes de la Montagne thiernoise  
Catherine MAZELLIER : communauté de communes du Pays de Courpière  
Alain MOLIMARD : communauté de communes du Pays d'Olliergues  
Corinne MONDIN : Parc naturel régional Livradois-Forez  
Nicolas PINAUD : communauté de communes de Billom St Dier - Vallée du Jauron  
Maurice SEPTIER : communauté de Communes du Pays de Cunlhat  
Patrick SOLEILLANT : communauté de communes Entre Allier et Bois Noirs

#### Membres actifs

Bernard AUROY : Randonnée En Livradois-Forez  
André BELVERGE : Gîte de Lassias - Saint-Julien-de-Coppel  
Colette BERTRAND : Chambre d'hôtes "Chez Jeanne" - Aix-la-Fayette  
Patrick BESSEYRE : Syndicat mixte des activités de pleine nature des Crêtes du Forez  
Christine BLANCHARD : Hôtel-restaurant la Clairière - Chambon-sur-Dolore  
Ariane BOILLOT : Gîte d'étape "Rochemulet" - Sainte-Agathe  
Jean-Claude BONNET : Les gîtes d'Hélio-ferme - Brousse  
Jean-Pierre BOST : Rando-Quad 63 - Lezoux  
Françoise BOURGNE : Maison de l'améthyste - Le Vemet la Varenne  
Karine BRUGNEAUX : Le chalet des Gentianes - Valcivières  
Émilie COUELLE : Auberge de la Forie - La Forie  
Arnaud DE CADIER DE VAUCE : Château des Martinanches - Saint-Dier d'Auvergne  
François DELAAGE : Gîte du Mas - Saint-Ferréol-des-Côtes  
Hervé DELAVAL : Espace VTT n°1 - Le Vemet la Varenne  
Nathalie DEMARCQ : Village-vacances Azuréva - Fournols  
Nadine DENIS : Les sentiers du Forez - Olliergues  
Robert DURET : Mus'Énergie - Ambert  
Christophe FAIVRE : Vélorail des Volcans - Espirat  
Daniel FAURE : Gîte Les lilas d'Auvergne - Saint Julien de Coppel  
Valérie GOBILLARD : Chambre d'hôtes "Le Clos Goëlle" - Moissat  
Didier GOUPILLON : Chambre d'hôtes "L'instant Rêvé" - Marat  
Jean-Claude GRANGEON : Les chemins de traverse - Saint-Gervais-sous-Meymont  
Christine GUIBERT : Gîte de Combris Le Fournil - Saint-Gervais-sous-Meymont  
Jean JALLAT : Les champs d'ail de Billom - Billom  
Rolf KAUFFELD : Camping les chelles - Olliergues  
Gérard LECOQ : Atelier Ana'chronique - Marat  
Marika LEDUC : Les ateliers de La Sagne - Tours-sur-Meymont  
Denise MALHAIRE : Gîte de l'Artaudie - Valcivières

Viviane MAYOUX : Gîte communal "Le bonnet de nuit" - St-Bonnet-le-Chastel  
Christine MILLER : Chambre d'hôtes "Le moulin de la passerelle" - Grandrif  
Simone MONNERIE : Maison de la Fourme d'Ambert - Ambert  
Sylvain PÉRAUDEAU : Moulin Richard de Bas - Ambert  
Maryse PERRIER : Chambre d'hôtes "Les Mathieux" - Bongheat  
Denis PINOT : La forêt de l'aventure - Cunlhat  
Anthony PLANAT : Sur les traces du coq noir - Saint-Anthème / La Route des Métiers  
Danielle PRADEL : Gîte de Sauviat  
Joëlle QUINTON : Village-vacances Savaloisrs - Saint-Amant-Roche-Savine  
Paulette ROCHON – DUFOUR : Gîte "La maison de Papi" - Courpière  
Éliane ROMEUF : Chambre d'hôtes "Chez Tiane" - Saint-Flour l'Étang  
Bernadette SEPTIER : Gîte des hortensias - Auzelles  
Helen SLIK : Chambre d'hôtes "La paresse en douce" - Tours-sur-Meymont  
Alain TARRASSON : Itinéraire pêche - Aubusson d'Auvergne  
Philippe VAST : Château de Vaux - Sainte-Agathe  
Gilles VAYSSIERE : Gîtes "La clef des puy" - Sermentizon

#### Autres participants

Béatrice ADAMY : mairie de Lachaux  
Brigitte ARCIS : Maison du tourisme du Livradois-Forez  
Benoît BARRÈS : Maison du tourisme du Livradois-Forez  
Agnès BARROU : communauté de communes des Montagnes du Haut-Forez  
Michel BARTHÉLEMY : cabinet Monnet et associés  
Alexandra CHASTENET : Maison du tourisme du Livradois-Forez  
Cédric CORRE : Comité régional de développement touristique d'Auvergne  
Christine COSSART : Auberge du Col du Béal, Saint-Pierre-la-Bourlhonne  
Daniel DUVERT : communauté de communes Entre Dore et Allier  
Sylviane ECHALIER : Maison du tourisme du Livradois-Forez  
Barthélémy FOURNET : Centre France La Montagne  
Fabienne IGONIN : Maison du tourisme du Livradois-Forez  
Dominique LAFORET : mairie de Courpière  
Théodore MARTINEZ : Chambre d'hôtes « La parenthèse » - Ambert  
Muriel PAPILLON : Maison du tourisme du Livradois-Forez  
David PRULIERE : cabinet CEGEX  
Dominique VERGNAUD : Parc naturel régional Livradois-Forez

#### Excusés et représentés

Gérard BERARD : communauté de communes de Billom St Dier - Vallée du Jauron, représenté par Nicolas PINAUD  
Tony BERNARD : Parc naturel régional Livradois-Forez, représenté par Corinne MONDIN  
Alain BOZZO : Domaine de Gaudon - Ceilloux, représenté par Gilles VAYSSIÈRE  
Sylvie COL : communauté de communes du pays d'Ambert, représentée par Corinne MONDIN  
Chantal FACY : communauté de communes du pays de Cunlhat, représentée par Maurice SEPTIER  
Monique FERRIER : communauté de communes Entre Dore et Allier, représentée par Josiane COMBRIS  
Suzanne LABARY : communauté de communes Livradois Porte d'Auvergne, représentée par Philippe BOUARD  
Annaïg PENSEC : Association Sur les Pas de Gaspard, représentée par Anthony PLANAT  
Nicolas SARRY : Agrivap Les trains de la découverte, représenté par Sylvain PERAUDEAU

## Excusés

Lionel ARNAULT : Centre des monuments nationaux Château d'Aulteribe - Sermentizon  
Brigitte ASNAR : Hôtel des Voyageurs - Vertolaye  
Michel AUBERT LA FAYETTE : Château de Vollore - Vollore-Ville  
Frédéric BAGNETTI : Hôtel-restaurant de la Dore - Vertolaye  
Tarek BASLY : Auvergne Paramoteur - Saint-Georges-sur-Allier  
Pascal BATISSION : Gîte de l'Épanlerie - Issertaux  
Alain BEAUDOUX : Hôtel Au Pont de Raffiny - Saint-Romain  
Agnès BÉRARD : Gîte "Le grenier du rocher" - Le Monestier  
Ophélie BERBAIN : Atelier du Sardier - Cunlhat  
Alain BERTHÉAS : communauté d'agglomération Loire Forez  
Céline BOUTELOUP, communauté de communes du pays d'Olliergues  
Ingrid BOYER : Auberge de Chabanettes - Auzelles  
Claudia BRUSSAT : Chambre d'hôtes "Ma tranquillité" - Courpière  
Christiane BUISSON : Gîte - Sainte-Agathe  
Marie Paule CHADRIN : Gîte de La Boissière - Égliseneuve-près-Billom  
Mireille CHARRIER : Château de Mauzun - Mauzun  
Martine CHASTENET : Gîtes et chambre d'hôtes "Le Moulin de la Fortie" - Viscomtat  
Véronique CHAVEROT : Agence de Développement et Réservation Touristique de la Loire  
Nicole CHEVARIN : Gîte du mas de la Farge - Ambert  
Christian CHOMETON : Gîte "Chez Liliane" - Fayet-Ronaye  
Agnès COIFFIER : Gîte "Les Charbonnières en Livradois" - Saint-Dier d'Auvergne  
Jean-Philippe : COUDERT Restaurant "Les Petits Ventres" - Billom  
Paul-André COUMES : Stages photo - Échandelys  
Jean-Luc COUPAT, communauté de communes du Haut-Livradois  
Agnès D'AGOSTINO : Gîte chez Marie  
Nicolas DARAGON : conseil régional Auvergne Rhône Alpes  
Jean-Claude DAURAT : communauté de communes du pays d'Aranc  
Lorie DAUZAT : La crêperie du chat bleu - Glaine-Montagut  
Catherine DELOBEL-TRACQUI : Gîte du Perrier - Valcivières  
Alain DENIS : Jasserie Jean Marie - Saint-Pierre la Bourlhonne  
Carole DUBOST : Les cabanes du Marodier - Vollore-Ville  
Xavier-Louis DUTOUR : Gîte "Domaine de Pognat" - Vollore-Ville  
Blandine FAURE : Gîte de Lapierre - Marsac-en-Livradois  
Jean-Pierre GARON : Gîte - Echandelys  
Alain GAUDON : Les arcades de Barjavelle - Courpière  
Jacqueline GIRAUD : Le petit monde des automates - Le Vernet la Varenne  
Émilie GRILLE : pays Vallée de la Dore  
Christiane GRIMARD : Gîte de Chantelauze - Fayet-le-Château  
Claudette HELSTROFFER : Gîte - Vollore-Ville  
Sandrine IZAMBART, communauté de communes du pays de Courpière  
Jean-Charles JOBART : sous-préfecture d'Ambert  
Bea KETTING : Chambre d'hôtes "Maison Neuve" - Grandval  
Gilles LALUQUE : pays Vallée de la Dore  
Gary LLOYD : Gîte "La maison de réflexion" - Saint-Victor-Montvianeix  
Bernard LORTON : Gîte et Chambre d'hôtes "Le moulin des Vernières" - Aubusson d'Auvergne  
Geneviève LOUISON : Auberge de Jeunesse - Saint-Martin-des-Olmes  
Jean-Claude MAITRE : Gîte de la recluse - Billom  
Caroline LE ROY, Parc naturel régional Livradois-Forez  
Christian MIOLANE : Cyclo Club Les copains - Ambert  
Bernard MIOCHE : syndicat mixte des pays du Forez  
Chantal MOUILLARD : Chambre d'hôtes "La martre" - Reignat

Martine MUNOZ : EPIC Office de tourisme de Thiers Communauté  
Marie-Agnès PETIT : Maison du tourisme de la Haute-Loire  
Christophe PILLIÈRES : Hôtel Restaurant Les Voyageurs - Lezoux  
Yves RAZ : Chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme - délégation d'Ambert  
Fabrice ROTA : Centre F.F.C.T Les 4 Vents - Aubusson d'Auvergne  
Philippe ROUSSEL : Chambres d'hôtes "Domaine de Sault" - Dore l'Église  
Ginette SIMONELIG : Gîte "Naëlisia" - Peschadoires  
Catherine SVERZUT : Gîte du mûrier - Domaize  
Bernard VIGNAUD, communauté de communes Entre Allier et Bois Noirs  
Daniel VINCENT : Maison du tourisme de la Haute-Loire  
Jean VOLDOIRE : Gîte - Job

## ACCUEIL

---

Corinne Mondin, présidente de la Maison du tourisme, ouvre la séance et remercie les participants :

- les membres de la Maison du tourisme :
  - les représentants des communautés de communes membres avec notamment les 2 nouvelles communautés de communes qui ont rejoint la maison du tourisme au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (Entre Allier et Bois Noirs, Montagne thiernoise) ;
  - le Parc naturel régional Livradois-Forez qui accueille l'assemblée dans ses locaux ;
  - les membres actifs : les réseaux touristiques (Route des Métiers, Sur les Pas de Gaspard, Randonnée en Livradois-Forez et le Syndicat mixte des activités de pleine nature des Crêtes du Forez ) et les prestataires touristiques qui ont décidé d'adhérer à la Maison du tourisme suite au changement statutaire.
- les partenaires invités à l'AG et notamment
  - Michel Gonin, le président de l'entente ;
  - le Comité régional au tourisme d'Auvergne, représenté par Cédric CORRE
  - les représentants des communautés de communes associées.
- les membres du bureau et du conseil d'administration qui se sont fortement impliqués tout au long de cette première année de fonctionnement.
- l'équipe technique dont une partie est présente.
- les experts financiers de la Maison du tourisme : Michel BARTHELEMY, expert-comptable + David PRULIÈRE, commissaire au compte

Elle transmet plus particulièrement les excuses de :

- Jean-Charles JOBART : sous-préfet d'Ambert
- Tony BERNARD, président du Parc naturel régional Livradois-Forez ;
- Nicolas DARAGON, vice-président en charge du tourisme au conseil régional Auvergne Rhône Alpes

Elle rappelle que l'AG peut délibérer à condition que 1/3 des membres soit présent ou représenté. Le nombre de personnes présentes (57) et représentés (9) représentants plus tiers des membres actuels de la maison du tourisme (25 représentants des membres de droit, 104 membres actifs), **le quorum est atteint. L'assemblée générale ordinaire peut donc délibérer.**

Afin d'optimiser la durée de la séance et le suivi des sujets, Corinne Mondin propose de réorganiser l'ordre du jour de la façon suivante :

I – Information sur les évolutions statutaires de la Maison du tourisme

II - Rapport moral, rapport d'activité 2015 et orientations 2016 :

- rapport moral ;
- rapport d'activité 2015 ;
- orientations 2016.

III – Rapport financier 2015 et budget prévisionnel 2016

- rapport financier 2015 ;
- affectation du résultat 2015 ;
- cotisations 2016 ;
- budget prévisionnel 2016.

IV - Élection du conseil d'administration

V - Questions diverses.

**L'assemblée est d'accord pour suivre cet ordre du jour.**

## **I – INFORMATION SUR LES ÉVOLUTIONS STATUTAIRES DE LA MAISON DU TOURISME**

Corinne Mondin présente l'évolution des statuts qui ont été adoptés lors de la récente Assemblée générale extraordinaire en date du 23 février 2016.

Les changements majeurs apportés sont :

- l'intégration parmi les membres de droit de deux communautés de communes : Entre Allier et Bois Noirs, Montagne thiermoise ;
- la possibilité pour les prestataires touristiques (situés sur les communes membres ou engagés dans des démarches soutenues par le PNR – et ayant souscrit pour 2016 un pack partenaire) de devenir adhérent ;
- la modification à l'AG du nombre de voix/type de membre pour maintenir le rapport de voix à 50/50 entre les membres de droit (collectivités) et les membres actifs (réseaux et socioprofessionnels) ;
- le changement du nombre de vice-présidents : 4 au lieu de 3.

## **II – RAPPORT MORAL, RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015 ET ORIENTATIONS 2016**

### **1. Rapport moral**

Corinne Mondin félicite les élus et l'équipe technique de la nouvelle dynamique apportée au territoire par la création de la Maison du tourisme du Livradois-Forez.

Les premiers effets bénéfiques se font déjà sentir :

- de nombreux nouveaux services ont été mis en place et harmonisés ;

- une mutualisation de moyens a permis de faire des opérations de plus grandes envergures ;
- une professionnalisation de l'équipe a été engagée.

Dans la continuité des premiers résultats encourageants, une montée en puissance est à prévoir au cours des 2-3 prochaines années.

La présentation du rapport moral est détaillée dans le document joint « Rapport de l'assemblée générale 2015 ».

**L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral 2015.**

## **2. Rapport d'activité 2015**

Chaque élu référent présente le rapport d'activité de son pôle puis dans un deuxième temps les orientations 2016.

- Promotion : Gérard Lecoq
- Commercialisation : Nicolas Pinaud
- Accueil-information-animation : Josiane Combris
- Développement - qualification de l'offre : Bernard Auroy

La présentation du rapport d'activités 2015 et des orientations 2016 est détaillée dans le document joint « Rapport de l'assemblée générale 2015 ».

**L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2015.**

## **3. Orientations 2016**

**L'assemblée approuve à l'unanimité les orientations 2016.**

Jean-Claude Grangeon s'étonne que la Maison du tourisme ne contribue pas au développement du GR 3. Bernard Auroy rappelle que le GR 3 passe bien sur le territoire du Livradois-Forez mais que cet itinéraire est surveillé, balisé, valorisé par la Fédération française de randonnée pédestre. La MDT n'a pas pour mission de prendre en charge cet itinéraire.

Herbe Delaval demande des précisions sur les commissions prises par la Maison du tourisme pour son service billetterie. Benoît Barrès, précise que les commissions sont :

- de 5 % pour toutes les activités et événements qui se déroulent sur les communautés de communes membres de la Maison du tourisme ou organisés par une structure engagée dans une démarche soutenue par le Parc naturel régional (Route des Métiers, Sur les Pas de Gaspard, Marque « Accueil du Parc », Charte européenne du tourisme durable) ;
- de 8 % pour les autres activités ou événements organisés sur les territoires des communautés de communes associées.

#### 1. Rapport financier 2015

Michel Barthélémy (cabinet Monnet et associés à Thiers), expert-comptable de la Maison du tourisme présente les principaux indicateurs financiers de la structure, le compte de résultat et le bilan de l'année 2015.

David Prulière (cabinet CEGEX à Aubière), commissaire aux comptes de la Maison du tourisme informe qu'il certifie les comptes 2015.

Une présentation synthétique du compte de résultat 2015 et du bilan 2015 est détaillée dans le document joint « Rapport de l'assemblée générale 2015 ».

**L'assemblée approuve à l'unanimité le compte de résultat 2015, le bilan au 31 décembre 2015 et le rapport du commissaire au compte.**

#### 2. Affectation du résultat 2015

Le budget 2015 de la Maison du tourisme est de 789 694 €. Le résultat est de 14 351 €. Il est proposé d'affecter ce résultat au fond associatif.

**L'assemblée approuve à l'unanimité l'affectation du résultat au fond associatif.**

#### 3. Contributions et cotisations 2016

Corinne Mondin présente le détail des contributions des collectivités membres de droit. Celles-ci ont fait l'objet de conventionnements jusqu'à fin 2017.

Pour les membres actifs, le montant des cotisations proposées par le conseil d'administration se répartit comme suit :

- prestataire touristique : 20 €
- réseau de prestataires touristiques : 50 €.

Simone Monnerie demande des explications concernant les modalités de calcul et d'évolution des contributions des collectivités. Benoît Barrès explique que cette contribution par communauté de communes comprend :

- une part fixe qui a été calculée sur la base du montant que la communauté de communes affectait en 2014 pour assurer localement la mission « accueil-information-promotion » (soit via une convention d'objectif avec son office de tourisme local, soit en direct dans le cas d'un fonctionnement en régie).
- une part variable qui correspondait à la contribution de la communauté de communes en 2014 à la Maison du tourisme (ancienne formule). Cette part variable est calculée en fonction du nombre d'habitants. Elle était de 1,05 €/habitant en 2015. Elle passe à 1,10 €/habitant en 2016.

**L'assemblée approuve à l'unanimité le montant des cotisations des membres actifs de la Maison du tourisme pour l'année 2016.**



#### **4. Orientations budgétaires 2016**

Corinne Mondin présente les orientations budgétaires qui sont détaillées dans le document joint « Rapport de l'assemblée générale 2015 ».

Hervé Delaval demande pourquoi les cotisations des membres actifs ne sont pas identifiées en tant que tel dans le budget prévisionnel 2016. Benoît Barrès explique qu'en 2016, suite aux changements statutaires adoptés, il a été convenu que les cotisations des membres actifs soient déduites du montant du pack partenaire. Cette part figure donc au budget à la ligne « pack partenaire ».

**L'assemblée approuve à l'unanimité les orientations budgétaires 2016.**

#### **IV – ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES SOCIOPROFESSIONNELS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

Corinne Mondin rappelle que le conseil d'administration se compose désormais, suite au changement statutaire, de 28 membres répartis comme suit :

- 14 membres de droit. Ce sont les collectivités elles-mêmes qui désignent leurs représentants. Aucun vote n'est donc nécessaire.
- 14 membres actifs :
  - pour les réseaux touristiques : 3 représentants. Ce sont les réseaux touristiques eux-mêmes qui désignent leur représentant. Aucun vote n'est nécessaire.
  - pour les socioprofessionnels : 6 représentants des hébergeurs-restaurateurs et 5 représentants des prestataires d'activités.

11 représentants des membres actifs doivent donc être désignés. Les membres actifs ont été invités à se porter candidat. 20 candidatures ont été reçues (pour les 11 postes) avant la date limite fixée au vendredi 11 mars

##### **1. Liste des candidatures**

Hébergeurs- restaurateurs : 6 postes à pourvoir / 10 candidats

- BOILLLOT Ariane, Gîte d'étape "Rochemulet" - SAINTE-AGATHE / Montagne Thiemoise
- BRUGNEAUX Karine, Chalet des Gentianes - VALCIVIERES / Ambert
- GOBILLARD Valérie, Chambres d'hôtes "Le clos Goëlle" - MOISSAT / Entre Dore et Allier
- LEDUC Marika, Les ateliers de La Sagne - TOURS-SUR-MEYMONT / Cunlhat
- LORTON Bernard, Gîtes et chambres d'hôte "Le moulin des Vernières" - AUBUSSON D'AUVERGNE / Courpière
- MAYOUX Viviane, Gîte communal "Le bonnet de nuit" - ST-BONNET-LE-CHASTEL / Haut-Livradois
- QUINTON Joëlle, Village vacances "Savilloisirs" - SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE / Haut-Livradois
- SEPTIER Bernadette, Gîte "Les Hortensias" – AUZELLES / Cunlhat
- SLIK Helen, Chambres d'hôtes "La Paresse en douce" - TOURS-SUR-MEYMONT / Cunlhat
- VAYSSIÈRE Gilles, Gîtes "La Clef des Puys" – SERMENTIZON / Courpière

Prestataires d'activités : 5 postes à pourvoir / 10 candidats

- ARNAULT Lionel, Château d'Aulteribe – SERMENTIZON / Courpière
- BOST Jean-Pierre, Rando Quad 63- LEZOUX / Entre Dore et Allier
- DE BOISMENU Antoine, Maison de la Fourme d'Ambert – AMBERT / Ambert
- DE CADIER DE VEAUCE Arnaud, Château des Martinanches - ST-DIER D'AUVERGNE / Billom
- DENIS Nadine, Les Sentiers du Forez – OLLIERGUES / Olliergues
- DURET Robert, Mus'énergie – AMBERT / Ambert
- GRANGEON Jean-Claude, Les Chemins de traverses - ST-GERVAIS-SOUS-MEYMONT / Olliergues
- JALLAT Jean, Les Champs d'ail de Billom – BILLOM / Billom
- LECOQ Gérard, Atelier pédagogique "Ana'chronique" – MARAT / Olliergues
- PERAUDEAU Sylvain, Moulin Richard de Bas – AMBERT / Ambert

## **2. Organisation du vote**

Corinne Mondin invite chacun des candidats à se présenter et précise les modalités d'organisation du vote :

- seuls les membres actifs votent pour élire les représentants des socioprofessionnels au conseil d'administration ;
- le vote se déroule à bulletin secret ;
- les bulletins de vote, communs aux deux catégories de prestataires, ont été distribués à l'arrivée des participants ;
- chaque membre actif dispose au maximum de 3 voix : la sienne et 2 pouvoirs maximum.

## **3. Dépouillement**

Daniel Forestier et Michel Gonin se portent candidats comme scrutateurs. Ils procèdent au dépouillement des bulletins.

## **4. Proclamation des résultats des élections des représentants des socioprofessionnels au conseil d'administration**

Corinne Mondin présente les résultats des élections :

Prestataires hébergeurs et restaurateurs

Nombre de candidats : 10

Nombre de sièges : 6

Nombre de bulletins de vote : 45

Nombre de bulletins blancs / nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 44

- BOILLOT Ariane : 31 voix - Élu
- BRUGNEAUX Karine : 38 voix - Élu
- GOBILLARD Valérie : 32 voix - Élu
- LEDUC Marika : 26 voix
- LORTON Bernard : 20 voix
- MAYOUX Viviane : 18 voix
- QUINTON Joëlle : 28 voix - Élu

- SEPTIER Bernadette : 15 voix
- SLIK Helen : 31 voix - Élu
- VAYSSIÈRE Gilles : 29 voix – Élu

Prestataires d'activités touristiques, culturelles et patrimoniales (hors hébergeurs et restaurateurs)

Nombre de candidats : 10

Nombre de sièges : 5

Nombre de bulletins de vote : 45

Nombre de bulletins blancs / nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 44

- ARNAULT Lionel : 21 voix
- BOST Jean-Pierre : 12 voix
- DE BOISMENU Antoine : 18 voix
- DE CADIER DE VEAUCE Anaud : 23 voix - Élu
- DENIS Nadine : 16 voix
- DURET Robert : 22 voix - Élu
- GRANGEON Jean-Claude : 19 voix
- JALLAT Jean : 27 voix - Élu
- LECOQ Gérard : 25 voix - Élu
- PERAUDEAU Sylvain : 37 - Élu

**5. Composition du conseil d'administration**

À l'issu de l'assemblée générale ordinaire le conseil d'administration se compose comme suit :

Représentants des membres de droit

Gérard BERARD, communauté de communes de Billom St Dier - Vallée du Jauron  
 Nicolas PINAUD, communauté de communes de Billom St Dier - Vallée du Jauron  
 Xavier GUYONNET, communauté de Communes de la Montagne Thiernoise  
 Josiane COMBRIS, communauté de communes du Haut-Livradois  
 Daniel FORESTIER, communauté de communes du Pays d'Ambert  
 Johan IMBERT, communauté de communes du Pays d'Ambert  
 Catherine MAZELLIER, communauté de communes du Pays de Courpière  
 Chantal FACY, communauté de Communes du Pays de Cunlhat  
 Alain MOLIMARD, communauté de communes du Pays d'Olliegues  
 Bernard GARCIA, communauté de Communes Entre Allier et Bois Noirs  
 Monique FERRIER, communauté de Communes Entre Dore et Allier  
 Suzanne LABARY, communauté de communes Livradois Porte d'Auvergne  
 Tony BERNARD, Parc naturel régional Livradois-Forez  
 Corinne MONDIN, Parc naturel régional Livradois-Forez

## Représentants des membres actifs

### Réseaux de prestataires touristiques

Patrick BESSEYRE, syndicat mixte des activités de pleine nature des Crêtes du Forez  
Bernard AUROY, Randonnée En Livradois-Forez  
Anthony PLANAT, Route des Métiers et Sur les pas de Gaspard

### Prestataires hébergeurs et restaurateurs

Ariane BOILLOT, gîte d'étape "Rochemulet" - SAINTE-AGATHE  
Karine BRUGNEAUX, chalet des Gentianes - VALCIVIERES  
Valérie GOBILLARD, chambres d'hôtes "Le clos Goëlle" - MOISSAT  
Joëlle QUINTON, village vacances "Saviloisirs" - SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE  
Helen SLIK, chambres d'hôtes "La Paresse en douce" - TOURS-SUR-MEYMONT  
Gilles VAYSSIÈRE, gîtes "La Clef des Puys" – SERMENTIZON

### Prestataires d'activités touristiques, culturelles et patrimoniales (hors hébergeurs et restaurateurs)

Arnaud DE CADIER DE VEAUCE, château des Martinanches - ST-DIER D'AUVERGNE  
Robert DURET, Mus'énergie – AMBERT  
Jean JALLAT, les Champs d'ail de Billom – BILLOM  
Gérard LECOQ, Atelier pédagogique "Ana'chronique" – MARAT  
Sylvain PERAUDEAU, Moulin Richard de Bas – AMBERT

## **V – CLÔTURE**

---

Corinne Mondin clôture l'assemblée générale ordinaire. Elle remercie l'ensemble des participants et invite les membres du conseil d'administration à se réunir pour procéder à l'élection de la présidence puis du bureau. Les autres participants sont conviés à prendre le verre de l'amitié.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
15 MARS 2016  
RÉSOLUTIONS**

À 18 h 30, le jour de l'assemblée générale, la Maison du tourisme comprend :

- 25 membres de droit ;
- 104 membres actifs.

Compte tenu des nouveaux statuts :

- chaque membre actif présent ou représenté dispose d' 1 voix ;
- chaque membre de droit présent ou représenté dispose de 4,16 voix (104/25)

Calcul du nombre de voix

	Nb de présents ou représentés	Nb de voix/représentant	Nb total de voix
Membres de droit	18	4,16	74,88
Membres actifs	48	1	48
TOTAL	66		122,88

**1<sup>ère</sup> RÉSOLUTION : Rapport moral 2015**

---

Pour	122,88
Contre	0
Abstention	0

**2<sup>ème</sup> RÉSOLUTION : Rapport d'activité 2015**

---

Pour	122,88
Contre	0
Abstention	0

**3<sup>ème</sup> RÉSOLUTION : Orientations 2016**

---

Pour	122,88
Contre	0
Abstention	0

**4<sup>ème</sup> RÉSOLUTION : Rapport financier 2015**

---

Pour	122,88
Contre	0
Abstention	0

**5<sup>ème</sup> RÉSOLUTION : Affectation du résultat 2015**

---

Pour	122,88
Contre	0
Abstention	0

**6<sup>ème</sup> RÉSOLUTION : Contribution et cotisations des membres**

---

Pour	122,88
Contre	0
Abstention	0

**7<sup>ème</sup> RÉSOLUTION : Orientations budgétaires 2016**

---

Pour	122,88
Contre	0
Abstention	0